



DOSSIER DE CANDIDATURE

Année scolaire 2021/2022

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

FILLES / GARÇONS

Collège Didier LAMOULIE
566 avenue Soussial
47800 MIRAMONT DE GUYENNE

DOSSIER A RETOURNER
EXCLUSIVEMENT
PAR VOIE POSTALE
AVANT LE 26 AVRIL 2021



PRÉSENTATION DU COLLEGE

Une offre d'enseignement ...

Le Collège Didier Lamoulié accueille 430 élèves répartis dans les classes de la 6° à la 3° dont certains sont scolarisés au sein du dispositif ULIS.

La réussite de tous les élèves est au centre des préoccupations. Les résultats aux examens, les choix d'orientation et d'affectation des élèves de 3° en témoignent. Comme tout établissement, les élèves suivent les enseignements obligatoires. Les enseignements disciplinaires peuvent être adossés à des projets afin de travailler et développer les compétences disciplinaires, transversales, numériques (exemples : projet conte en 6°, création de jeux vidéo en 4°, atelier minami manga, etc ...)

Le collège propose en LV2 le choix entre espagnol et portugais.

D'autres enseignements dits optionnels sont possibles.

- L'initiation à l'occitan proposée à tous les élèves de 6° permet aux élèves de cycle 4, c'est-à-dire de la 5° à la 3°, de choisir cet enseignement optionnel. Identiquement, les élèves de 5° qui le souhaitent, peuvent suivre sur la durée du cycle l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité (2 h hebdomadaires de latin et 1 h de grec hebdomadaire exclusivement en 3°).
- A partir de la 4°, les élèves peuvent choisir pour les deux années de quatrième et troisième, l'enseignement des Langues et Cultures Européennes Anglais ou Espagnol à raison de 2 h / semaine.
- La section sportive football est un enseignement optionnel. Les élèves inscrits en section sportive football suivent la totalité des horaires obligatoires relevant de leur niveau. Ils ont les mêmes obligations.

Le cumul d'enseignement optionnel n'est pas possible.

LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL

L'encadrement, les installations :

Coordonnateur : M. Rémi LANDES professeur EPS diplômé Education Nationale « spé » foot et titulaire du BEF

Il assure la coordination de la section en étroite partenariat avec les intervenants extérieurs, les membres de l'équipe pédagogique.

Intervenants lors des entraînements :

La convention de partenariat signée avec les clubs de foot du territoire nous permet de bénéficier de trois intervenants extérieurs diplômés par la Fédération Française du Football (FFF), titulaires du BMF.

Encadrement de la section sportive scolaire		
<i>Noms - Prénoms</i>	<i>Qualifications</i>	<i>Structure de rattachement</i>
Rémi LANDES	BEF	Professeur d'EPS Education Nationale
Julien BORDENAVE		Professeur d'EPS Education Nationale
Partenaires du milieu sportif intervenant dans le cadre de la section sportive scolaire		
Clément COMBAUD	BMF	Club : GJ Val de Guyenne
Farid EL ALAGUI	BEF	Club : FC Marmande 47
Louis DESBOURDIEUX	BEF	Club : FC Marmande 47

Les entraînements se déroulent sur les terrains appartenant à la communauté de communes du Pays de Lauzun (Terrains du saut du loup et terrain de « Rugby »). L'utilisation des terrains est régie par convention.

Des intervenants ponctuels peuvent prendre en charge la formation des élèves de la section sportive : ex entraînement de gardien, intervention d'arbitres ...

Les référents techniques du district et de la ligue de Football font également partis des partenaires.

Les entraînements :

Les classes regroupant les élèves inscrits en section sportive football terminent leurs enseignements à 16 h le lundi et le jeudi afin que les entraînements de la section puissent avoir lieu de 16 h 30 à 18 h 30. Ils ont également entraînement le mercredi après-midi. La participation à ces séances est obligatoire. Un goûter est proposé aux élèves internes tous les jours de la semaine aux alentours de 16h15.

Adhésion à l'association sportive :

Tout élève inscrit en section sportive football doit être adhérent de l'Association Sportive.

Les suivis :

Suivi sportif et scolaire :

Les intervenants de la section sportive football assurent les suivis tant sportifs que scolaires, et psychologiques des élèves et mettent en place les accompagnements nécessaires à la réussite et à l'épanouissement de leur personne. La section sportive est une discipline du bulletin périodique.

Le suivi médical à l'inscription :

Un examen médical conditionne l'admission en section sportive scolaire. Il est renouvelé chaque année dans un délai maximum d'un mois après la date de rentrée scolaire. Les informations concernant ces examens sont fournies dans le dossier d'inscription du collège après affectation.

En interne, l'infirmière scolaire assure le suivi médical des élèves de la section sportive au même titre que tous les élèves du collège.

Suivi médical en cours d'année scolaire, spécifique aux élèves inscrits en section sportive football :

Un suivi est mis en œuvre dans le but d'apprécier l'état de santé des élèves, afin de préserver leur équilibre, de repérer les signes de fatigue et de permettre leur épanouissement dans le domaine du sport et des études. Il est réalisé par un médecin titulaire du CES (Centre d'Examens de Santé) de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport.

L'accueil à l'internat :

L'internat permet d'accueillir 70 internes de l'académie de Bordeaux. 95 % des places sont réservées aux élèves inscrits en section football, les 5% restants sont des places réservées à des élèves accueillis dans le cadre de l'internat d'excellence.

L'accueil à l'internat se fait du lundi 8 h au vendredi 17 h.

Les élèves sont répartis par niveau de classe : une aile accueillant les élèves de 3° garçons, une aile accueillant les élèves de 5° et 4° garçons, une aile accueillant les élèves de 5° à la 3° filles. En raison de la crise sanitaire, pour répondre aux gestes barrières et à la limitation de brassage, nous avons regroupé, dans les chambres de 3 lits, les élèves d'une même classe.

Les élèves inscrits en section sportive football n'ont pas obligation à être interne. Plusieurs régimes sont possibles :

- externe
- demi pensionnaire 4 jours DP4
- demi pensionnaire 5 jours DP5
- pension complète (repas de midi et du soir du lundi au jeudi)
- interne.

Les tarifs correspondants à ces régimes sont les suivants (payables en 3 trimestres ou mensuellement) :

	Forfait à l'année
demi pensionnaire 4 jours DP4	420 €
demi pensionnaire 5 jours DP5	480 €
pension complète	800 €
interne	1305 €

La reconnaissance de la section sportive football et de l'internat :

Le ministère de l'Education Nationale souhaite revitaliser les internats et lance, en ce moment, un appel à projet Internat du XXI^e siècle. Le collège Didier Lamoulié s'est inscrit dans cette dynamique. La thématique sera à 95 % « internat résidence olympique » (élèves de la section sportive football) et à 5% « internat résidence excellence ».

La section sportive football a également été labellisée « génération 2024 » par les services du rectorat en lien avec les jeux Olympiques 2024.

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL

A la rentrée 2021, à titre expérimental, la section féminine football s'étend à des élèves de 6^e filles des écoles primaires du secteur du collège de Miramont de Guyenne, (seul régime possible : demi-pensionnaire ou externe).

Elles s'entraîneront avec le groupe 5^e filles dit de perfectionnement deux fois par semaine (lundi - jeudi) en plus de leur pratique en club. Les 5^e filles s'entraîneront en plus le mercredi avec le groupe dit de compétition (4^e / 3^e).

LES OBJECTIFS :

- **AU NIVEAU SCOLAIRE :** Assurer la réussite scolaire, l'épanouissement et l'orientation (suivi scolaire individualisé avec 8h à 10h d'études encadrées, accès au dispositif « devoirs faits », bilan régulier, accompagnement personnalisé dans les choix d'orientation et dans la préparation de l'affectation en lycée).
- **AU NIVEAU SPORTIF :** Développer le potentiel de chaque joueur (technique, tactique et physique) pour l'amener au maximum de ses capacités (3 entraînements par semaine ce qui correspond à 6h hebdomadaires, suivi médical, matchs amicaux et officiels avec une participation au Championnat d'Excellence UNSS...)
- **AU NIVEAU EDUCATIF :** Accompagner vers l'acquisition des compétences psychosociales (vie à l'internat, actions dans le cadre des parcours éducatifs, citoyens, santé, ...etc).

Cette section sportive scolaire football permet à des élèves, ayant des compétences et des aptitudes pour le football, de poursuivre des études après la classe de 3^e et de les concilier avec une pratique sportive au plus haut niveau.

La poursuite d'études en section sportive scolaire existe aux lycées général, technologique et professionnel de Nérac (garçons), de Marmande (garçons et filles) en Lot-et-Garonne et au lycée Daguin à Mérignac en Gironde par exemple.



CONDITIONS POUR SE PORTER CANDIDAT

- Pour les garçons : Être en 6^e, 5^e et 4^e et évoluer en club quel que soit le département.
- Pour les filles : Être en CM2 (scolarisées en école primaire du secteur du collège) et évoluer en club ou être en 6^e, 5^e et 4^e et évoluer en club quel que soit le département. Si vous remplissez ces conditions :
- Compléter le dossier de candidature ci-après, à retourner **exclusivement par voie postale** au collège Didier Lamoulié 566 Avenue Soussial 47800 Miramont de Guyenne **avant le 26 avril 2021 dernier délai.**
- Se présenter, accompagné d'un adulte responsable, au collège pour des ateliers techniques footballistiques.

Les documents constituant le dossier de candidature sont :

- la fiche de candidature complétée
- une lettre de motivation manuscrite
- les bulletins périodiques de l'année 2019/2020
- les bulletins du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre de l'année 2020/2021
- la photocopie de la licence en cours de validité

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET OU HORS DELAI NE SERA PAS ETUDIÉ

ATELIER DE PRATIQUE FOOTBALL

Ces ateliers de pratique se dérouleront au collège. L'élève doit être accompagné d'un adulte, un responsable légal de préférence. En raison du contexte sanitaire, l'accès au vestiaire ne sera pas possible. Nous vous demandons d'arriver en tenue de foot. Votre dépôt de candidature vaut convocation à ces ateliers de pratique.

- **Pour les garçons : MERCREDI 05 mai 2021**
 - élèves de 4^o de 8h30 à 12h30
 - élèves de 5^o et 3^o de 14h à 18h
- **Pour les filles : MERCREDI 12 mai 2021 de 8H30 A 12H30**

L'entrée se fera par le portail avenue Marcel Cerdan 47800 Miramont de Guyenne
Se présenter à l'accueil pour signature du registre à l'entrée et à la sortie.

MODALITÉS D'ADMISSION

Pour être admis dans la section sportive Football du Collège Didier Lamoulie, vous devez :

- Avoir suivi les ateliers de pratiques ;
- ET**
- Être retenu(e) par la commission de recrutement du collège qui prend en compte, entre autres le niveau sportif et la motivation du candidat, les bulletins trimestriels ou semestriels, le comportement, dans le respect des places disponibles.

La commission de recrutement est présidée par le chef d'établissement. Elle est composée du coordonnateur, de représentants sportifs partenaires de la section sportive et de membres de l'équipe éducative de l'établissement, de représentants du district ou de la ligue de football.

Les services départementaux du ministère de l'Éducation Nationale doivent ensuite valider la délibération de la commission de recrutement avant diffusion des résultats d'admission.

RÉSULTATS DU RECRUTEMENT

A l'issue de la commission de recrutement, vous recevrez par courrier une réponse courant juin.

AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE

1. **Si vous n'êtes pas sélectionné(e)**, vous devrez effectuer les démarches pour vous réinscrire dans votre collège de secteur.
2. **Si vous êtes sélectionné(e)**, vous devrez :

a) Retirer, compléter et retourner le **dossier d'inscription**. Ce dossier comprendra également les informations concernant les démarches médicales obligatoires et l'adhésion obligatoire à l'Association Sportive du collège.

b) Si vous ne relevez pas du secteur du collège de Miramont, il sera **IMPERATIF** de demander une dérogation sur le site internet de l'Inspection Académique du Lot et Garonne pour le motif parcours scolaire particulier (section football) à l'adresse : <http://derogation47.ac-bordeaux.fr/>

Des informations complémentaires seront jointes au courrier de sélection.

Si vous n'avez pas internet, la demande peut être faite dans votre collège d'origine.

Cette demande permet l'affectation par les services de l'Inspection Académique de votre enfant au collège Didier Lamoulie, étape préalable à son inscription dans l'établissement.



Garçon Fille

FICHE DE CANDIDATURE

à retourner au collège avant le 26 avril 2021

Coller ici
une photo
d'identité

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

NOM DU REPRÉSENTANT LEGAL :

ADRESSE COMPLÈTE :

TÉL :

MAIL :

Établissement fréquenté au cours de l'année 2020-2021

Nom du collège Ville Classe

LV1 étudiée : LV2 étudiée :

Enseignement de complément :

Si vous êtes sélectionné, quel régime choisirez-vous dans l'établissement (cochez la case) ?

- Interne
- Pension complète
- Demi-pensionnaire 4 jours
- Demi-pensionnaire 5 jours
- Externe

Votre activité sportive :

CLUB : Poste principal : Catégorie :

Nom de l'Éducateur sportif : Téléphone de l'Éducateur :

Sélections :

Autres observations :

Lors de l'atelier de pratique, l'élève sera accompagné(e) par :

- Le responsable légal : Nom Prénom :
- (Eventuellement) Un personnel du club : Nom Prénom :

Date :

Signature des représentants légaux :

Père : Mère :